

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxonomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement ne comprend pas de liste des activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Dénomination du produit :  
GBI Good Governance UCITS

Identifiant d'entité juridique :  
969500W145YSKC2MX88

## Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable? [cocher et compléter comme il convient; le pourcentage représente les investissements durables]

● ● Oui

● ● ✗ Non

- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: \_\_\_%  
 dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  
 dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: \_\_\_%

- Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de \_\_\_% d'investissements durables  
 ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  
 ayant un objectif environnemental et réalisés dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE  
 ayant un objectif social
- ✗ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont atteintes.

L'objectif du produit financier GBI GOOD GOVERNANCE UCITS est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence le S&P500 sur un cycle économique complet. Pour atteindre cet objectif, le produit financier sélectionne systématiquement les 100 sociétés qui ont démontré les meilleures caractéristiques de gouvernance (concept anglo saxon de « Stewardship ») au sein de l'univers du S&P500, en excluant les sociétés impliquées dans la fabrication du tabac, des armes controversées et dans la production et l'extraction du charbon et des sociétés exclues de l'indice de référence Accord de Paris conformément à l'article 12, paragraphe 1, points a) à c) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission.

La thèse d'investissement de notre stratégie est que les sociétés ayant un degré élevé de « Stewardship » affichent les meilleurs scores E, S et G.

La méthode consiste à appliquer un filtre systématique basé sur le « Natural Language Processing » (traitement naturel du langage), modèle développé par le Professeur Didier Cossin, permettant de classer les émetteurs de l'univers d'investissement restreint en fonction des caractéristiques de leur pratique en matière de gouvernance, telle qu'elle ressort des

informations *ad hoc* publiées annuellement par lesdits émetteurs à travers le rapport 10-K, document d'information annuelle en droit américain enregistré auprès de la SEC (*US Securities and Exchange Commission*). Plus précisément, nous mesurons, à l'aide d'un modèle systématique, l'occurrence des mots positifs et négatifs dans les rapports 10-K. Ces mots sont environnementaux (par exemple : carbone, climat, écologique), sociaux (par exemple : enfants sécurité, bien-être) et de gouvernance (par exemple : collégialité, coopération, avenir). Nous établissons une notation en cinq quintiles de 20% (A, B, C, D et E) pour l'univers S&P500 et n'investissons que dans les entreprises ayant une notation A, soit 100 entreprises.

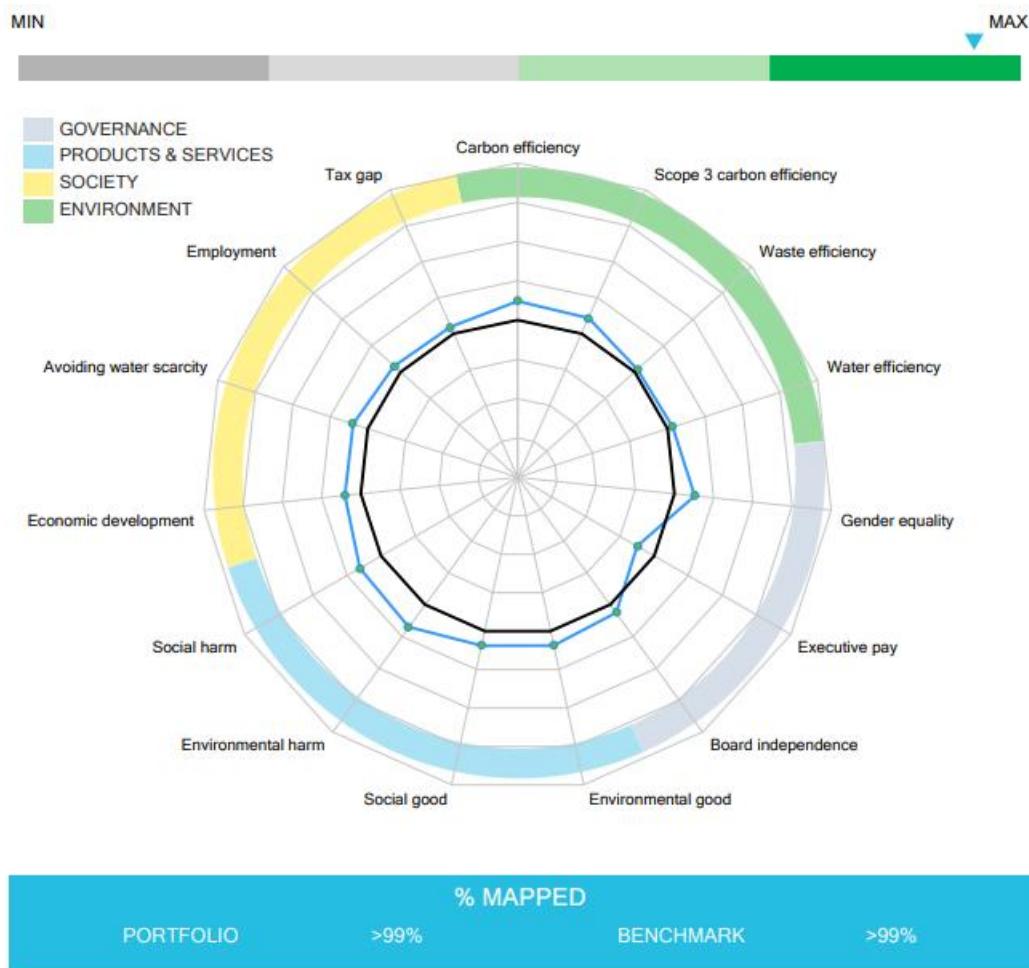
En termes d'allocation, minimum de 90% de l'exposition sera allouée à la promotion des caractéristiques environnementales et sociales. D'autres investissements, ne promouvant pas les caractéristiques E/S, peuvent représenter jusqu'à 10% du portefeuille.

Afin de s'assurer que notre portefeuille reflète notre engagement E, S et G, nous mandatons Green Blue Invest, une société indépendante d'analyse de portefeuille et de données ESG sur la durabilité.

### **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**

Les indicateurs de durabilité utilisés par GBI Good Governance UCITS pour les émetteurs sélectionnés étaient les suivants :

Performance des indicateurs de durabilité pour les émetteurs composant le portefeuille au 30/04/2025			
Indicateurs de durabilité	Performance des indicateurs de durabilité	Benchmark	Basé sur les déclarations des émetteurs
<b>Carbon efficiency</b>	14.33	104.80	tons of GHG (Scope 1 & 2) emissions per \$1M revenue
<b>Scope 3 carbon efficiency</b>	257.09	651.54	tonnes of Scope 3 emissions per \$1M revenue
<b>Waste efficiency</b>	1.81	89.96	tons of waste generated per \$1M revenue
<b>Water efficiency</b>	0.11	12.18	thousand cubic metres fresh water used per \$1M revenue
<b>Gender equality</b>	32.46%	31.17%	percentage of women in boards and top management
<b>Executive pay</b>	203.2	190.6	ratio of executive level pay to average employee pay
<b>Board independence</b>	84.34%	83.53%	independent board members
<b>Environmental good</b>	17.62%	14.13%	portfolio allocated to environmental solutions
<b>Social good</b>	15.87%	12.23%	portfolio allocated to help alleviate social issues
<b>Avoiding environmental harm</b>	0.00%	5.51%	portfolio allocated to environmentally destructive industries
<b>Avoiding social harm</b>	3.5%	4.01%	portfolio allocated to industries aggravating social issues
<b>Economic development</b>	\$ 58,500	\$ 60,200	median income of portfolio weighted geography of economic activity
<b>Avoiding water scarcity</b>	2.50	2.50	geographic water use (World Resource Institute scale 0-5 from least to most water scarce areas)
<b>Employment</b>	4.19%	4.17%	unemployment in portfolio weighted area of economic activity
<b>Tax gap</b>	4.19%	4.39%	estimated % tax avoided by corporate tax mitigation schemes



Source : Impact Cubed, Avril 2025

En outre, à partir de ces données, le *Stewardship* score est mesuré pour l'ensemble des positions en portefeuille. La performance de l'indicateur de durabilité a été de 3 sur une échelle de 3 depuis 2021 (année de création du fonds).

L'exposition aux Objectifs de Développement durable (ODD) de l'ONU est évaluée pour chaque émetteur. Impact Cubed évalue pour \$ 1 M investis dans le portefeuille le pourcentage d'impact positif aux ODD.

## INVESTMENT EQUIVALENTS

In real terms compared to the Large Cap US Market Benchmark benchmark, \$1M invested in 2025 Good Governance finances:

		Real world equivalent	SDG Relevance
Carbon efficiency	40.50	fewer tonnes of Scope 1 & 2 carbon emissions	1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15
Scope 3 carbon efficiency	215.91	fewer tonnes of Scope 3 carbon emissions	1, 2, 3, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15
Waste efficiency	33.35	fewer tonnes of waste generated	3, 6, 8, 11, 12, 14, 15
Water efficiency	4.51	fewer thousand cubic metres fresh water used	3, 6, 8, 9, 11, 12, 15
Gender equality	1.3%	more female executives and board members	4, 5, 10, 16
Executive pay	12.6	more multiples of average employee pay paid to top executives	5, 8, 10
Board independence	0.8%	more independent board members	8, 10, 16
Environmental good	3.5%	more invested in industries contributing to solving environmental issues	N/A
Social good	3.6%	more invested in industries helping alleviate social issues	N/A
Environmental harm	5.5%	less invested in industries aggravating environmental issues	N/A
Social harm	4.0%	less invested in industries aggravating social issues	N/A
Economic development	\$1,800	more economic activity in less developed economies	1, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 17
Avoiding water scarcity	0.00	less water use in water scarce localities (World Resource Institute)	1, 2, 3, 6, 8, 11, 12, 13, 15, 16
Employment	0.0%	more economic activity in high unemployment geographies	1, 2, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 16
Tax gap	0.19%	more tax paid	1, 3, 4, 8, 9, 10, 11, 16, 17

Source : Impact Cubed, Avril 2025

### ...et par rapport aux périodes précédentes?

Non applicable

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué?

Non applicable

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme? Description détaillée:

Non applicable

*La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.*

Le principe consistant à «ne pas causer de préjudice important» s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



### Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les principales incidences négatives prises en considération par le fonds ont été filtrées dans le processus d'investissement. Le processus a été le suivant :

1. Exclusion des entreprises impliquées dans la fabrication du tabac, des armes controversées et dans la production et l'extraction du charbon et des sociétés exclues de l'indice de référence Accord de Paris conformément à l'article 12, paragraphe 1, points a) à c) du règlement délégué (UE) 2020/1818 de la Commission.
2. Sélection des entreprises devant relever d'un *Stewardship score* minimum, attribué selon une méthode quantitative. Afin de déterminer si un investissement était éligible, les indicateurs des principales incidences négatives de l'investissement ont été pris en compte tels que les mots clés suivants : *accusations, accused, accuses, alienated, allegations, collusion, controversies, courtroom, non qualified, replaced, uncommitted, overnight, retention...* Lorsque l'incidence négative est considérée comme significative, l'entreprise obtient un score faible et par conséquent, n'est pas sélectionnée.



### Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

Au 31/12/2025	Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
	NVIDIA CORP (US67066G1040)	Information Technology	7.19%	US
	APPLE (US0378331005)	Information Technology	6.56%	US
	MICROSOFT CORP (US5949181045)	Information Technology	6.17%	US
	ALPHABET – A (US02079K3059)	Communication services	5.89%	US
	AMAZON.COM INC (US0231351067)	Consumer discretionary	5.05%	US
	ELI LILLY & CO (US5324571083)	Healthcare	4.83%	US
	JPMORGAN CHASE (US46625H1005)	Financials	3.99%	US
	VISA INC-CLASS A (US92826C8394)	Financials	3.93%	US
	ORACLE CORP (US68389X1054)	Information Technology	3.57%	US
	MASTERCARD (US57636Q1040)	Financials	2.99%	US

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir:



## Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

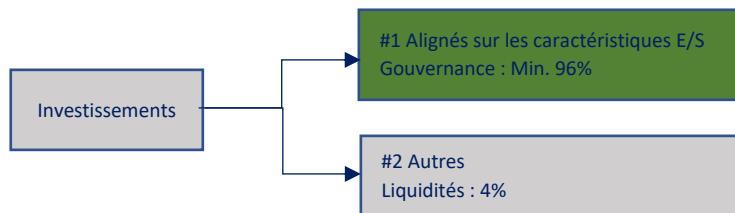
Pour être conforme à la taxinomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035. En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

### Quelle était l'*allocation des actifs*?

Au 31 décembre 2025, l'OPCVM a investi 96% de son actif net dans des actions américaines de l'indice S&P500 ayant fait l'objet d'une analyse « G » - après exclusion des secteurs tabac, armement et charbon - et étaient donc alignées avec les caractéristiques environnementales et sociales induites. Les 4% restants étant des liquidités.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend:

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

### Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Les investissements ont été réalisés dans les secteurs économiques suivants :

Secteurs	% d'actifs
Information Technology	43.72%
Financials	19.54%
Healthcare	10.27%
Consumer services	6.19%
Consumer discretionary	5.65%
Industrials	5.37%
Consumer staples	5.08%
Consumer services	5.02%



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Non applicable.

● **Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxinomie de l'UE<sup>1</sup>?**

Oui  
 Dans le gaz fossile     Dans l'énergie nucléaire  
 Non

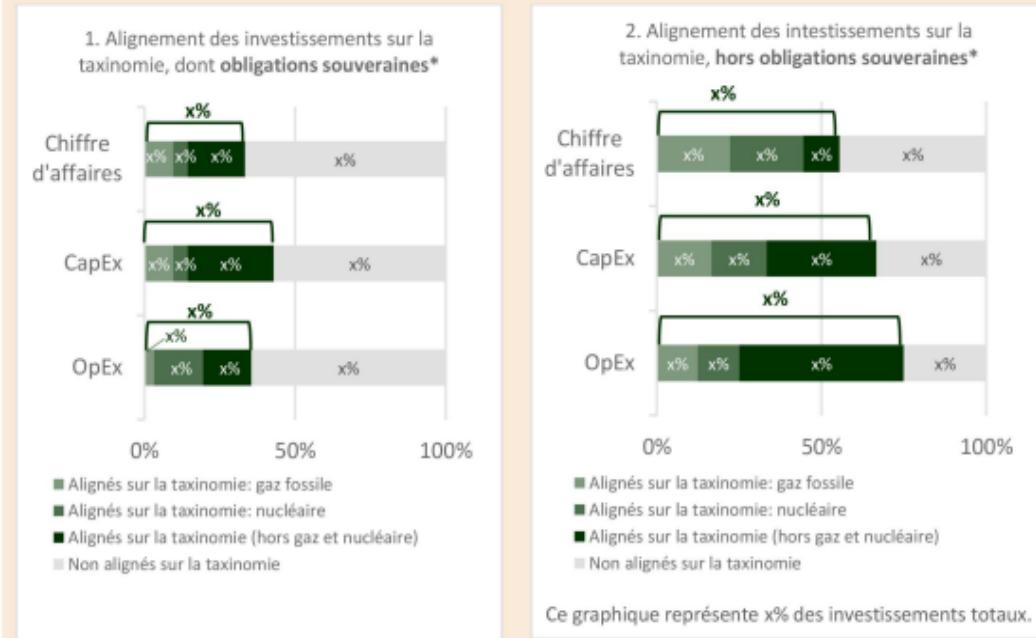
---

<sup>1</sup> Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE — voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi;
- des **dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple;
- des **dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes

*Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements qui étaient alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines\* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.*



\* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui ne tiennent pas compte des critères en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Non applicable

● **Quelle était la proportion d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Non applicable

● **Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Non applicable

**Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnemental qui n'étaient pas alignés sur la taxinomie de l'UE?**

Non applicable

**Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social?**

Non applicable

**Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux?**

Les investissements inclus dans la catégorie «autres» étaient des liquidités. Leur finalité était de palier aux éventuels rachats de parts du fonds. Les garanties environnementales ou sociales minimales ne s'appliquaient donc pas à ces liquidités.



## Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

De manière synthétique, le processus d'investissement se décomposait en 4 étapes successives :

- La sélection de l'univers par une double approche extra-financière en particulier en excluant les valeurs exposées à des controverses majeures et en excluant les valeurs présentant un profil à risque en matière de responsabilité d'entreprise (note inférieure à B selon la méthode NLP) ;
- La collecte annuelle des rapports annuels 10-K pour environ 450 entreprises afin de filtrer et analyser 8 000 mots ;
- L'analyse quantitative des ces rapports 10-K selon le modèle NLP ;
- Le rebalancement annuel du portefeuille par la sélection de 100 entreprises de l'indice S&P500 ayant le score « *Stewardship* » le plus élevé.

Ainsi, afin d'atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence, Rcube Asset Management a sélectionné les valeurs avec les meilleurs *Stewardship score*.



## Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

	Performance 2025	
	GBI GOOD GOVERNANCE UCITS	Indice de référence S&P500 EUR Hedged TRI EUR (SPXUXET) / S&P500 TRI (USD) (SPXNTR)
Part A (EUR) - FR0013525854	8.92%	15.58%
Part B (USD) - FR0013525862	11.54%	17.88%
Part C (USD) - FR001400HCD4	10.95%	17.88%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

### ● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*

Il s'agit d'un indice de marché large.

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?*

Non applicable

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Voir ci-dessus

### ● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Voir ci-dessus

